

## Il va manquer 1,3 milliard d'euros pour financer apprentissage, CPF et PIC

« Formation professionnelle : les pistes pour juguler le déficit », titre **Les Echos**, qui dévoile quelques détails d'une note de présentation, présentée récemment par le ministère du Travail aux partenaires sociaux, alors qu'une concertation doit s'engager entre Elisabeth Borne et ces derniers en juillet sur le financement de la réforme de la formation professionnelle de 2018. Cette note de la Rue de Grenelle souligne qu'il existe des pistes mais surtout pas encore de décisions, alors que le même document, auquel **Les Echos** ont eu accès, quantifie l'ampleur du problème. Fin 2021, **France compétences**, l'organisme régulateur mis en place avec la réforme, affichera un déficit de 2,5 milliards d'euros, conséquence de la crise du Covid qui va encore amputer ses recettes de 511 millions cette année. Il s'explique surtout par l'engouement suscité par la réforme, engouement multiplié par les mesures anti-crise du gouvernement. Résultat : apprentissage, CPF et PIC vont représenter en cumulé 90 % des dépenses de **France compétences** cette année et il va manquer 1,3 milliard pour les financer, sans compter les besoins des autres dispositifs : formation dans les PME de moins de 50 salariés, PTP ou encore CEP. Le déficit l'année prochaine devrait donc être moindre mais le retour à l'équilibre imposé dans la loi paraît hors d'atteinte, estime encore **Les Echos**. Face à cette situation, le ministère du Travail ouvre en grand l'éventail des « leviers d'actions possibles ». Côté dépenses, cela passe par une révision de la stratégie de recours à l'apprentissage. Côté recettes, une hausse de la contribution patronale est bien avancée, mais pour la forme, vue l'opposition résolue du patronat. (**Les Echos**, p.2)